

CONTACTS POUR LA FRANCE :

Corinne Mandin ● Centre scientifique et technique du bâtiment ● corinne.mandin@cstb.fr ● Tel: 01 64 68 85 97

Isabella Annesi-Maesano ● Université Pierre et Marie Curie ● annesi-maesano@u707.jussieu.fr ● Tel: 01 44 73 84 49

CONTACTS POUR VOLET BELGE FRANCOPHONE :

Marie-Christine Dewolf ● Hainaut Vigilance Sanitaire ● marie_christine.dewolf@hainaut.be ● Tel: 065 403 681

www.sinphonie.eu ● www.rec.org



INFORMATION A DESTINATION DU PERSONNEL DES ECOLES

Le contenu des enquêtes sur le terrain

Les enquêtes sur le terrain seront réalisées entre septembre 2011 et mars 2012. Elles comprendront :

Des prélèvements d'air et de poussières sédimentées

- Mesure des polluants physiques, chimiques et biologiques dans l'air de trois salles de classe des écoles sélectionnées, ainsi qu'en un point extérieur à proximité immédiate de l'école. Cela concerne en tout 18 paramètres, incluant par exemple le formaldéhyde, le CO₂ et le taux de renouvellement d'air des salles, mesurés à l'intérieur et en extérieur en parallèle. Les mesures sont réalisées par des techniciens spécialisés et formés, avec des appareils de mesure dédiés et non intrusifs.
- Mesure d'agents microbiens et d'allergènes dans les poussières déposées sur les surfaces (mobilier par exemple). Des indicateurs fongiques et bactériens seront mesurés dans les poussières sédimentées.

L'évaluation des effets sur la santé

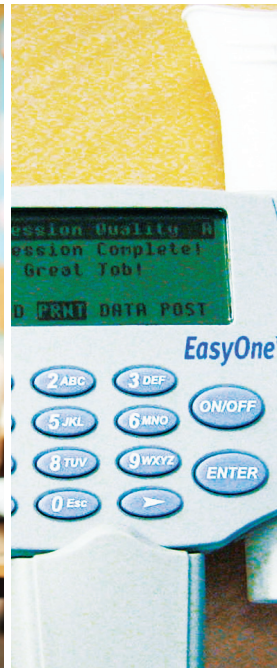
- Questionnaires pour évaluer l'état de santé des enfants et des enseignants dans les écoles sélectionnées. Des questionnaires complémentaires seront adressés aux parents pour renseigner l'historique médical de l'enfant et son environnement domestique.
- Des tests de capacité respiratoire (tests spirométriques) seront réalisés par des professionnels de santé auprès des enfants des classes instrumentées. De plus, des tests d'attention et de concentration d'une durée voisine de 15 à 20 minutes seront menés par les enseignants et des professionnels de santé. Tous ces tests seront réalisés après l'approbation d'un comité d'éthique et avec l'accord des parents.

Les résultats de l'ensemble de ces mesures et de ces tests seront transmis aux directeurs des établissements, équipes enseignantes, enfants et parents sous la forme d'un rapport en décembre 2012.

Le rôle du personnel enseignant

L'implication du personnel des écoles est cruciale ; elle contribuera au succès d'un projet européen de grande ampleur et unique en son genre à ce jour.

De l'air pur
des enfants en bonne santé
un meilleur avenir



Le challenge de la santé environnementale

La relation entre l'environnement et ses effets sur la santé et le bien-être fait l'objet d'une attention toute particulière en Europe depuis les années 80, lorsque les pays européens se sont engagés pour réduire les pollutions les plus graves pour la santé. Cet engagement est porté par des conférences ministérielles qui ont lieu tous les cinq ans et sont organisées par le bureau de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un point d'étape de cet engagement a été la signature de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé par les ministres de la santé de la zone Europe de l'OMS en mai 2010. L'OMS-Europe collabore également avec la Commission européenne, qui a adopté en 2004 un plan d'actions pour l'environnement et la santé d'une durée de six ans.

Zoom sur les écoles

En moyenne, en Europe, nous passons environ 90 % de notre temps dans des environnements intérieurs. Sachant que l'air intérieur est généralement plus pollué que l'air extérieur, l'enjeu de la qualité de l'air dans les bâtiments est majeur du fait de l'impact potentiel très important sur la santé et le bien-être.

Les écoliers et le personnel enseignant passent la majeure partie de la journée dans les bâtiments scolaires. Un environnement intérieur sain peut dès lors directement améliorer la santé et l'apprentissage des enfants, qui deviendront des adultes en bonne santé. A l'inverse, une mauvaise qualité de l'air intérieur dans les écoles peut conduire à des troubles de santé chez les enfants, plus sensibles à la pollution que les adultes, mais également chez le personnel enseignant.

En Europe, plus d'un enfant sur trois souffre aujourd'hui d'asthme et d'allergies. L'incidence des maladies respiratoires augmente annuellement, en particulier en Europe centrale et de l'Est. Dans ce contexte, il y a urgence à s'intéresser à la qualité de l'air intérieur dans les écoles.

Comment SINPHONIE relève le challenge?

SINPHONIE (Observatoire européen de la qualité de l'air intérieur et de la santé dans les écoles) est un projet ambitieux qui traite de l'environnement, de la santé, des transports et du changement climatique, avec l'objectif final de pouvoir améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles et les crèches. Ce projet est financé par la Direction générale « Protection de la santé et des consommateurs » de la Commission européenne (DG-SANCO).

38 instituts travaillant dans les domaines de l'environnement et de la santé, représentant 25 pays, participent au projet SINPHONIE, dans un but commun de réduire et prévenir les affections respiratoires en lien avec la pollution de l'air, intérieur et extérieur.

Le projet SINPHONIE permettra d'élaborer des recommandations pour l'amélioration de l'environnement scolaire. Respirer un air de bonne qualité dans les écoles est un droit fondamental pour la santé.

SINPHONIE en action

L'environnement intérieur dans les lieux scolaires peut être déterminé par différents facteurs, incluant par exemple le trafic routier dans le voisinage immédiat, ou les modes de chauffage et de ventilation. Tous ces facteurs doivent être pris en compte pour le choix de l'emplacement, de la durée et des méthodes de mesure de la pollution. Sachant que l'environnement extérieur a un impact important sur la qualité de l'air dans les bâtiments, il constitue un critère à considérer dans le choix des écoles qui seront instrumentées. La sélection de ces dernières doit inclure des écoles dans des environnements variés, en zones urbaines, rurales et industrielles.

Les enquêtes sur le terrain auront lieu en période hivernale, puisque le chauffage peut avoir une influence sur les niveaux de pollution intérieure.

Pour compléter ces études de terrain, des recommandations à destination des pouvoirs publics, des gestionnaires de bâtiment, des enfants et du personnel enseignant et encadrant, seront formulées pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les écoles en Europe.

